



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section des Côtes d'Armor

Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35

fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>

CSAL 27-06-2023 : Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Le contexte social dans notre pays est lourd. Depuis 5 mois le pays est secoué par une contestation qui, au vu de la participation massive des Français contre la réforme des retraites, confirme la légitimité et la nécessité des organisations syndicales. Plus de 90 % des salariés sont opposés à cette réforme qui leur a été imposée sans le moindre vote à l'Assemblée nationale. Il y a une déconnexion profonde entre un gouvernement sourd et les citoyens. Ce fossé ne peut que s'accroître avec pareille absence de dialogue et un pouvoir qui impose la doctrine libérale de la Commission européenne à coup de gaz lacrymogène, de matraquage et de répression de la contestation. **Les grèves et manifestations doivent être entendues, elles sont un correcteur d'élection.** Le Président de la République réélu en 2022 n'affirmait-il pas le soir même de sa réélection : « À celles et ceux qui ont voté pour moi, non pour soutenir mes idées mais pour faire barrage à celles de l'extrême droite, **votre vote m'oblige**. Ce soir, je ne suis plus le candidat d'un camp, mais le Président de toutes et tous ». Qu'est-ce que cela aurait été si notre vote ne l'avait pas obligé ??? Voilà comment on fait encore plus le lit de l'extrême droite...

Le ministre de l'Économie et l'exécutif voient dans le maintien de la note de la dette française au niveau AA début juin 2023 par l'agence américaine Standard & Poor's, la validation de leur politique. Mais l'agence s'inquiète toutefois de l'absence de majorité du camp présidentiel pour faire passer ses réformes... Qu'elle se rassure : majorité ou pas, le pouvoir passe toutes ses réformes, de gré ou de force.

L'avenir est sombre pour les citoyens français et le Service Public républicain. **Nous le voyons chaque jour à la DGFIP.** Le nombre d'agents baisse inexorablement, des missions disparaissent ou sont abandonnées, le travail se fait en masse avec des contrôles très à la marge. Les restructurations vont continuer, au profit des classes dominantes, mais au détriment des plus précaires, des marginaux du numérique.

Bien des sujets inquiètent les agents de la DGFIP. En premier lieu celui de la rémunération. L'INSEE estimait en avril dernier l'inflation à 5,9 % en 2023, alors qu'elle était déjà de 5,2 % en 2022. Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini, se satisfaisait il y a quelques jours de l'augmentation du point d'indice de 3,5 points en 2022. Pour lui cela représentait la plus forte augmentation du point d'indice depuis 37 ans. Sur le papier, c'est vrai, mais dans le réel, lorsque l'on tient compte de l'inflation, cette revalorisation est comparable à celle de 2017 qui était de 0,6 % pour 1 % d'inflation. Le ministre se moquerait-il de nous ? Les chiffres, c'est un peu notre métier.

En 2023, la perte de pouvoir d'achat sera encore plus élevée pour les fonctionnaires. Le ministre annonce une augmentation de 1,5 % du point d'indice, et une prime pour les fonctionnaires les moins bien payés.

Ces annonces laissent un constat très amer. Elles sont très largement insuffisantes, tardives, et continuent de maintenir la perte de pouvoir d'achat des agents. Ces revalorisations ne peuvent pas se cantonner à la grille des C et au début de celle des B. La perte de pouvoir d'achat est importante et les mesures annoncées pas du tout à la hauteur des attentes des agents. Quand les agents passent à la caisse du supermarché et qu'ils constatent que les produits alimentaires de leur panier ont augmenté parfois de 40 % et plus en quelques mois, ils attendent bien plus comme mesures. Les agents ont également beaucoup d'attente sur les carrières, la part employeur pour la mutuelle, les conditions de travail.

Le cadre d'objectifs et de moyens 2023-2027 présenté par notre DG ne peut que nous faire constater la déconnexion entre Bercy et le terrain. Il nous parle d'amélioration de la qualité de service alors que les organisations syndicales dénoncent sa dégradation. Il nous parle d'éco-responsabilité alors que chacun sait l'impact climatique du tout numérique sur l'environnement. Il nous parle de renforcer l'attrait de notre administration alors qu'elle ne l'a jamais été aussi peu. Rappelons que la Fonction publique d'État perd des emplois. On recense 1 624 emplois en moins en 2022 rien que pour Bercy. Les difficultés de recrutement ne cessent d'augmenter. Alors nous parler de renforcer l'attractivité de notre administration, c'est gonflé quand les agents subissent : NRP, carrières bloquées, mutations forcées, perte de pouvoir d'achat, conditions de travail dégradées...

Le ministre délégué en charge des Comptes publics, Gabriel Attal, n'est pas en reste lui non plus. Début mai, il présentait un plan de lutte contre la fraude fiscale avec une augmentation de 25 % des contrôles fiscaux des plus gros patrimoines, un renforcement des sanctions et le contrôle tous les deux ans des cent plus grandes capitalisations boursières. Les agents en charge du contrôle ont dû manquer de s'étouffer. Avec quels moyens ? Depuis 2002, 50 000 emplois ont été supprimés à la DGFIP. Le contrôle fiscal se réduit au fur et à mesure pendant que le contrôle social se durcit. Depuis 2012, ce sont 3 000 emplois de contrôle de la fraude fiscale qui ont été supprimés. Et le ministre annonce la création de 1 500 emplois.

Mais bien sûr !!

Au mieux, il y aura des transferts d'emplois ; personne n'est dupe !

Car ce sont 850 postes qui sont supprimés en 2023 à la DGFIP. Et encore ce chiffre est probablement sous-estimé.

Décidément Mme la Présidente, il y a beaucoup de chiffres dans cette liminaire. Mais il s'agit de rétablir la vérité. Nos ministres ne peuvent pas toujours faire avaler aux agents n'importe quoi.

La situation des services fiscaux en Côtes d'Armor est loin d'être brillante Mme la Présidente. Les restructurations, les suppressions d'emplois, les postes vacants, les réformes, tout cela dégrade les conditions de vie au travail des agents. Avec un SDIF au fond du trou qui ne peut plus répondre ni au téléphone ni aux courriers ou E-Contact depuis l'automne dernier faute de moyens, des SGC proches de la rupture, des SIP qui ont été très sollicités par la campagne et qui maintenant enchaînent par une deuxième campagne avec Gérer mes biens immobiliers, c'est très compliqué. Les agents sont fatigués. Les usagers le sont également. La campagne Gérer mes biens immobiliers est éloquente. Tous les oubliés du numérique ou les victimes d'illectronisme se pressent à nos guichets ou tentent de joindre les services par téléphone et par mail. On les a menacés d'amende fiscale s'ils ne faisaient pas les déclarations d'occupation de leurs biens d'ici le 30 juin. Voilà le traitement que réserve notre administration aux citoyens. Et après on s'étonne de la défiance ambiante...

L'ordre du jour de ce CSAL évoque le bilan de la formation professionnelle ainsi que le plan d'action en cours pour l'année 2023. Plus que jamais et notamment face au défi d'un

renouvellement générationnel que la DGFIP se doit de relever, **F.O.- DGFIP** réaffirme que la formation professionnelle est indispensable pour garantir un service public de qualité. Nous réitérons notre attachement à une formation de qualité qu'elle soit initiale, continue ou qu'elle vise à favoriser la promotion interne dans le cadre de la préparation aux examens aux concours. Elle doit également être systématique lors d'un changement de poste ou lors d'une restructuration. Nous exigeons dans ce contexte, le renforcement des moyens humains, budgétaires et techniques et le maintien de toutes les structures de formation au sein de la DGFIP. Nous revendiquons également la diminution des objectifs pour les agents en charge de la formation et pour ceux devant suivre ces formations.

Quant à l'application SEM@FOR présentée comme centrée sur l'agent et paraît-il conçue pour le rendre acteur de sa formation, force est de constater que la réalité est tout autre.

En conclusion **F.O.-DGFIP revendique,**

- le retrait pur et simple du Nouveau Réseau de Proximité
- l'arrêt des suppressions d'emplois, restructurations et fermetures de sites
- le maintien de toutes les missions ainsi que de l'ensemble des services avec l'attribution des moyens en personnels.

F.O.-DGFIP avec la FGF FO, exige :

- le maintien d'une fonction publique statutaire de corps organisés en catégories, et à ce titre, le maintien des statuts particuliers.
- le maintien de tous les régimes, des statuts et du code des pensions civiles et militaires ;
- une augmentation immédiate de 27,5 % du point d'indice pour un rattrapage de la perte du pouvoir d'achat depuis 2000.
- une revalorisation des remboursements de frais engagés dans le cadre professionnel (indemnités kilométriques, de nuitées et de repas) à hauteur de l'inflation.

Enfin **F.O.** s'oppose à tout recul de l'âge de départ en retraite et à tout allongement de la durée de cotisations et exige **le retrait pur et simple de la Loi de réforme des retraites**